

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **6 (1960)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CERCLE COMMERCIAL SUISSE de PARIS



Banquet du 79^e anniversaire

Le Conseil d'Administration a décidé d'organiser également un banquet pour commémorer le 79^e anniversaire de notre fondation.

Ce banquet aura lieu sous la présidence effective de M. P. Micheli, Ambassadeur de Suisse en France, le samedi 5 mars 1960, à 20 heures, dans notre propre Salle des Fêtes.

Le menu suivant a été choisi :

Hors-d'œuvre variés	Salade de saison
Turbot royal	Le plateau de fromages
Filet de Bœuf	Tranche napolitaine
Petits Pois	Café-express

Prix convenu : 14 NF, service et café compris, sans vins, qui peuvent être obtenus à des prix modérés.

Nous sommes persuadés que le nouveau propriétaire de la brasserie fera de son mieux pour donner entière satisfaction aux convives. Les inscriptions, accompagnées de leur montant, doivent nous parvenir jusqu'au 1^{er} mars au plus tard.

Après le banquet, qui se terminera vers 23 heures, il y aura un Bal de Nuit.

Les Sociétaires et leur famille, et les convives du banquet, payeront la taxe de 1 NF. Le prix sera de 4 NF pour les autres personnes.

M.
s'inscrit pour couverts (14 NF par personne)
et verse NF par chèque bancaire ci-joint ou
par C.C.P. Paris 1342-43.

Sera accompagné(e) de M. ou Mme
Désire être placé(e) à côté de M.
Paris, le

Signature :

COURS DU SOIR

C'est avec plaisir que nous rappelons à nos compatriotes que la deuxième période des cours du soir a commencé le 1^{er} février 1960. Comme toujours, les cours ont lieu de 20 à 22 heures.

COURS PREVUS.

Lundi : Anglais I, Français I, Espagnol I.

Mardi : Français II A, Allemand II, Sténographie française (Stolze-Schrey), vitesse.

Mercredi : Anglais II, Français III.

Jeudi : Français II B, Allemand I, Sténographie française (Stolze-Schrey), I.

Degré d'enseignement : 1^{er} degré : pour débutants ; 2^e degré : moyen ; 3^e degré : supérieur.

Prix des cours : 24 NF pour cours français, allemand, sténographie ; 30 NF pour cours anglais, espagnol.

Payable à l'inscription, pour un cours complet de quatre mois, donnant droit à deux heures de leçon consécutives par semaine.

Conditions d'admission : Nos cours sont exclusivement réservés aux membres de notre Association. Les adhésions sont reçues au moment de l'inscription au cours.

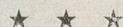
La cotisation annuelle est actuellement de 8 NF, plus un droit d'inscription de 2 NF. Il est bien entendu que les étudiants déjà inscrits pour la première période — octobre à fin janvier — continueront les études commencées en octobre.

Nous sommes disposés à recevoir de nouveaux élèves et à former de nouvelles classes de débutants, à moins que leurs connaissances leur permettent de fréquenter les classes déjà commencées.

Dates d'inscription : Les inscriptions seront reçues au Secrétariat II, aux heures d'ouverture habituelle (9 à 12 heures et 14 à 18 heures, sauf le samedi après-midi).

Nous invitons nos compatriotes et les personnes qui s'intéressent à ces cours à se faire inscrire sans tarder, afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour la formation de nouvelles classes.

Examens de fin d'études : En fin d'études, les étudiants auront l'occasion de passer un « Examen de fin de cours ». Les épreuves seront sanctionnées par un certificat, qui sera délivré aux étudiants ayant satisfait aux exigences de l'examen.



Société Helvétique de Bienfaisance

VACANCES EN SUISSE

ETE 1960

CONVOIS D'ENFANTS

Peuvent y participer les enfants âgés de 7 à 15 ans, de père ou mère suisse.

— Placement gratuit dans des familles : durée deux mois.

— Placement dans des homes avec participation des parents : durée à déterminer.

— Les enfants invités seront accompagnés.

Les inscriptions seront reçues à l'Agence de la « Société Helvétique de Bienfaisance », 13, rue Hallé, Paris (14^e). Téléphone : GOBelins 13-93, du 1^{er} au 15 mars 1960.

Date de rigueur.

Faites connaître autour de vous notre action en faveur des vacances de nos jeunes compatriotes.



AUMONERIE DES SUISSES CATHOLIQUES A PARIS

Adresse du recteur :

Joseph Schilliger, 1, rue Jean-Dolent, Paris (14^e)

Métro : Glacière

Téléphone : POR. 41-09

Adresse de la chapelle :

8, rue Joseph-Bara, Paris (6^e). Métro : Vavin

Sainte messe chaque dimanche à 17 heures

Confession une heure avant et chaque samedi

dans l'église des étrangers, 33, rue de Sèvres

Réunion des jeunes gens :

Dans le chalet à St-Séverin, Métro : St-Michel

chaque vendredi à 20 heures 45

UNION SPORTIVE SUISSE DE PARIS

Grand Gala Franco-Suisse du Cinquantenaire

Sous la Présidence d'Honneur de S.E. Pierre MICHELI,
Ambassadeur de Suisse, et le Patronage de M. Maurice
HERZOG, Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports.

SAMEDI 19 MARS 1960

MAISON DE LA CHIMIE, 28, rue Saint-Dominique (7^e)

(Ouverture des Portes : 20 h.
Lever du Rideau : 20 h. 30 précises)

★ ★ ★

Le Chansonnier Georges QUEY
du Caveau de la République, présente

★ ★ ★

LE CLUB SUFFREN

Coupe de France des Variétés de la R.T.F.

avec

PAUL PONS
Soliste Instrumentiste

VONY DAIX
Fantaisiste
de Radio-Luxembourg

ROGER et THIERRY
Chanteurs-comédiens
de Radio-Luxembourg

Au piano d'accompagnement : Maestro Paul BRIS

LES BOREALS
Harmonicistes
Le « boom » 1960

LES SONYS
Bruiteurs, de la R.T.F.

GERARD ROLLIN
Imitateur
des grandes vedettes
Le grand fantaisiste
du Music-Hall

MAX BLATTER, DE BALE
avec son Ensemble Folklorique Suisse
et Echos du Carnaval de Bâle

★ ★ ★

FRANCIS LIEWYN

Le grand fantaisiste comique du Music-Hall
et de la R.T.F.

et

Robert RIPA

**La grande vedette du disque
et de la R.T.F.**

★ ★ ★

A partir de minuit, jusqu'à l'aube : **BAL DE NUIT**
(Buffet chaud et froid)

Pendant le Spectacle et au BAL DE NUIT :

ORCHESTRE ARMAND BASTY de la R.T.F.
au grand complet

★ ★ ★

Billets en vente à partir du 25 février :

Chancellerie de l'Ambassade Suisse
142, rue de Grenelle, Paris (7^e)

Office Suisse de Tourisme
37, boulevard des Capucines, Paris (2^e)

Café « Le Chalet »
M. Steiger, 5, rue de la Lune, Paris (2^e)

M. Fred BOSS
Helvétia-Incendie, 8^{bis}, rue de Châteaudun, Paris (9^e)

★ ★ ★

Prix des places (BAL compris) : 10 et 7 NF
Tenue de soirée facultative